
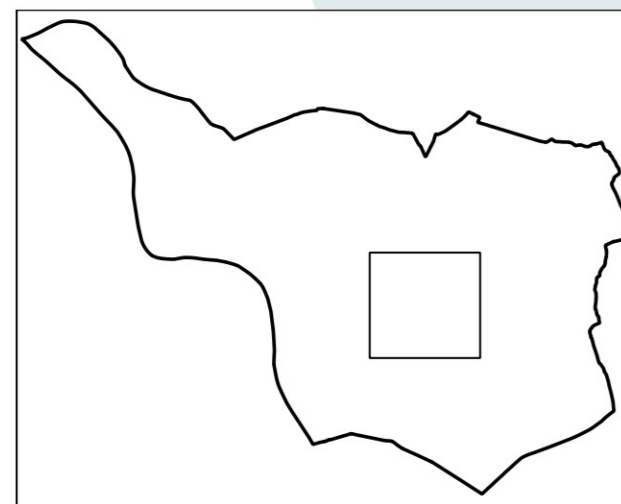


Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

PLU arrêté le 27 mars 2025



Centre ville : 1/5 000 ème

- Légende :
- Limite de zone et de secteur
 - UA Nom de zone
 - Zones Agricoles
 - Zones Naturelles
 - Zones Urbaines
 - Zones à urbaniser à court terme: 1AU
 - Zones à urbaniser à moyen terme: 2AU
 - Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés
 - Orientation d'aménagement et de programmation sectorielle
 - Secteur de mixité sociale
 - Bâtiments susceptibles de changer de destination
 - Zone non aedificandi
 - Localisation préférentielle des constructions
 - Jardins et espaces verts publics ou privés
 - Zone humide
 - Zone humide / Lac de la Lierre
 - Alignements d'arbres
 - Arbres classés remarquables
 - Bâtiments repérés, les éléments bâtis singuliers et les ensembles bâtis
 - Éléments de repères
 - Limite communale
 - Parcelles
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Cours d'eau
 - Réseau routier

